

PRIVATE EQUITY

Latham, Linklaters et Eric Delattre sur la sortie d'Axa PE, du capital de Gerflor

Après cinq ans en majoritaire au capital de Gerflor, Axa Private Equity réalise sa sortie. Le fonds n'a pas dû aller chercher très loin pour la reprise de sa participation : c'est ICG, qui accompagne la société depuis 1992, qui rachète ses parts, valorisant la société autour de 500 millions d'euros. Le manager Bertrand Chammas, qui a relancé l'ancienne filiale de BP à partir de 2003, réinvestit également. Axa PE avait orchestré fin 2006 un LBO sur le spécialiste des revêtements innovants pour le sol qui était auparavant dans le giron de PAI Partners et CDC Entreprises. Le groupe était alors valorisé environ 310 millions d'euros par l'opération qui s'appuyait sur une dette de plus de 200 millions d'euros (senior, mezzanine et second lien). Pour ce LBO de troisième génération, Axa PE était accompagné de Barclays Private Equity, iXen (aujourd'hui NiXen) et ICG qui avait réinvesti en capital et en mezzanine. Les deux premiers fonds minoritaires seraient en cours de négociation pour se désengager à présent.

Pendant les cinq dernières années, Gerflor a poussé son chiffre d'affaires de 359 à 448 millions d'euros. Une progression due à une stratégie ciblée d'acquisition, mais également à une mobilisation de capitaux et de cash pour améliorer son outil industriel (près de 60 millions d'euros investis).

Latham & Watkins conseille ICG sur cette opération, avec **Thomas Forshbach** et **Denis Criton**, associés, en corporate, **Xavier Farde**, associé, et **Michel Houdayer**, conseil, en financement, **Xavier Renard**, associé, et **Jérôme Commerçon** sur les aspects Tax et enfin **Frédéric Pradelles**, associé, et **Clémence Macé de Gastines** sur les aspects antitrust.

Linklaters conseille Axa PE, avec **David Swinburne**, associé en corporate, et **Marine Delaitre**. La société et son management sont assistés par **Eric Delattre**.

Chammas sur la nouvelle levée de Scality auprès de 3 VCs

Pour son second tour de financement, le spécialiste du cloud computing, Scality, lève 7 millions d'euros auprès de Idinvest (ex AGF Private Equity), et de ses actionnaires financiers historiques Crédit Agricole Private Equity et Galileo. Scality poursuit l'amélioration de sa plateforme de stockage en y ajoutant des fonctionnalités permettant à plusieurs cloud de coexister de façon étanche sur une même plateforme, ainsi que des fonctions de stockage de données hiérarchisées pour les environnements de cloud privés. Basé à San Francisco, Scality va se doter d'une

antenne commerciale à New York sur la côte Est des Etats-Unis. Scality a levé 13 millions de dollars à ce jour. A l'issue du tour de financement de série A en mai 2010, la valorisation de la société a été multipliée par deux, grâce au déploiement d'une plateforme de messagerie électronique auprès du câblo-opérateur Telnet, qui compte plus de 2 millions d'utilisateurs, et à ses perspectives commerciales très prometteuses.

Les investisseurs sont conseillés par **Chammas & Marcheteau**, avec **Lola Chammas**, associée.

Jones Day et Staub sur le rachat de Norampac par OpenGate Capital

Le groupe Cascades cède son usine de Norampac Avot-Vallée à OpenGate Capital, une société américaine de financement par capitaux propres d'envergure mondiale. L'usine d'Avot-Vallée est spécialisée dans la fabrication du papier doublure, aussi appelé Testliner blanc, dont elle est le premier producteur français en termes de volume. La société produit plus de 145 000 tonnes par an et travaille avec les plus grands groupes européens. Cascades, acteur majeur dans la récupération de matières recyclables et la fabrication de produits verts d'emballage et de papiers tissu, exploitait l'usine de Norampac Avot-Vallée depuis 1987. Fondé en 1964, le groupe Cascades emploie près de 12 500 employés dans plus de 100 unités situées en Amérique du Nord et en Europe.

Cascades était conseillé par **Jones Day**, avec **Sophie Hagège**, associée, **Audrey Bontemps** et **Raphaël Bloch** sur les aspects corporate, assistés de **Jean-Michel Bobillo** (droit social), **Nathalie Marchand** et **Edouard Fortunet** (propriété intellectuelle) et **Stéphanie Curiel** (financement). OpenGate Capital était conseillé par **Staub & Associés**, avec **Igor Doumenc**, associé, sur les aspects corporate et **Thomas Beaugrand** sur les aspects propriété intellectuelle.

DROIT GÉNÉRAL DES AFFAIRES

Bredin et Cleary sur la plainte de 1PlusV contre Google

Google à nouveau attaqué pour abus de position dominante. Après une première plainte déposée début 2010, la société 1PlusV, éditrice de plusieurs moteurs de recherche dits verticaux – Ejustice.fr, e-musicpro.com et eguides.fr dans les domaines du droit, de la musique et de la culture –, a déposé une plainte complémentaire pour position dominante sur les marchés du référencement naturel et de la publicité en ligne liée aux recherches. Dans le sillage de la première procédure, la Commission européenne avait notamment ouvert une enquête le 30 novembre 2010. 1PlusV est assisté par **Bredin Prat**, avec **Hugues Calvet** et **Marie-Cécile Rameau**, associés, **Valérie Landes**, conseil et **Karin-Amélie Jouvensal**.

Le cabinet **Cleary Gottlieb** est le conseil de Google avec **Antoine Winckler**, associé, **Delphine Michot**, conseil et **Frédéric de Bure**.